

# CANDIDATURES MANAA 2017

Vous devez d'abord émettre vos vœux par le biais du portail unique :

[www.admissionpostbac.fr](http://www.admissionpostbac.fr)

Suite à l'examen de votre dossier vous serez convoqué à un entretien au lycée (sauf dossiers incomplets ou refusés).

Pour cet entretien, les candidats pourront emmener avec eux, un dossier de travaux qui permettra de justifier les choix d'orientation et l'intérêt pour les arts appliqués.

**Ce dossier se présentera ainsi :**

1. **Des travaux ORIGINAUX** au format A4 réalisés sur du papier Canson au crayon

HB avec ou sans valeurs tonales (ombres et lumière) :

- Une planche A4 composée de **croquis d'objets**, géométriques ou non (une tasse, une bouteille, un livre, une boîte, un vase, .) ;

- Une planche A4 composée de **croquis d'objets organiques** (fruits, légumes, fleurs ou plantes, disposés à plat) ;

- Une planche A4 composée de **croquis en extérieur** (maisons typiques de l'architecture de la région d'origine du candidat, éléments du patrimoine local, paysage typique, .) ;

- Une planche A4 composée de **croquis de personnages** (personnages habillés dessinés dans des poses différentes, visages).

2. **Une composition originale libre**, format A4, en noir ou en couleur.

NB : ce dossier constitué de travaux originaux ne sera pas renvoyé par la poste, il sera récupérable au sein de l'établissement pendant une année scolaire.

**Le candidat pourra présenter d'autres travaux qu'il estime utiles pour le jury.**

Lors de l'entretien, les candidats devront expliquer pourquoi ils souhaitent suivre cette MANAA, montrer leur motivation, leurs connaissances artistiques et exposer leur projet.

Les convocations aux entretiens se feront directement par APB.

Les entretiens se dérouleront mi-mai 2017.